

# Transformer les plantes médicinales sauvages

## Objectifs

Apprendre à réaliser des transformations plus complexes, dans le respect de la transformation en vigueur.

## Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

## Contenu

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maîtrise sanitaire)

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 27/04/2022

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

## Plus de renseignements

Stéphanie HOSFORD  
hosford@civamgard.fr  
FD CIVAM GARD

**Taux de satisfaction :** %

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**28 avr 2022**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez les stagiaires

30 250 Sommières

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))